

LE CANADA

Journal Quotidien du soir
LA VALLEE DE L'OTTAWA
Journal Hebdomadaire à 16 pages

Directeur de la rédaction: OSCAR McDONNELL
Secrétaire: P. A. J. VOVIER
Rédacteur en chef: FLAVIEN MORFET
BUREAUX: 414 et 416 RUE SUSSEX
OTTAWA, ONT.

Samedi 6 Septembre 1890

PROPOS DU JOUR

Sir John Thompson est à Montréal.
Sir John et Lady MacDonald sont arrivés.
Dans le sénat de France il y a 13 académiciens, dont 10 républicains.

Il paraîtra dans quelques mois un roman canadien dont le héros principal sera le R. P. Garnier, Jésuite.

Un M. Mason, de Toronto, est l'inventeur d'un indicateur automatique pour les chars à bœufs, qui annonce les noms des rues, des parcs, etc., à voix.

Bismarck qui se fait peser chaque année vient de constater qu'il a perdu en douze mois 53 livres. Il est descendu à 247, ce qui est encore un joli poids.

On mande de la Nouvelle-Orléans que la récolte de coton dans les Etats du Sud, cette année, excédera de 265,480 balles la plus grosse qu'on y ait jamais vue.

Des personnes bien renseignées assurent que M. Mercier se fera autoriser par la chambre à faire un emprunt considérable pour opérer la conversion de la dette.

Une dépêche des Trois-Rivières annonce le mariage prochain du juge Bourgeois avec Mlle Cordelle Gauthier, antécédent de Berthier, et qui habite actuellement Ottawa.

C'était jeudi le soixante-douzième anniversaire de la naissance de S. Graveland, Mgr Lathèque, évêque des Trois-Rivières. Le vénérable prêtre est né à Sainte-Anne de la Pérade le 4 septembre 1817.

Une dépêche Winnipeg nous annonce qu'un banquet doit être donné en l'honneur de sir Hector Langevin, au retour de son voyage sur la côte du Pacifique.

Une assemblée turbulente de boulangers a eu lieu à Paris. On y a protesté contre les révisions dirigées contre le général Boulanger et on y a affirmé de nouveau le principe de la révision de la Constitution.

Les rumeurs politiques sont nombreuses à Québec. M. Watts entrerait dans le gouvernement; M. Daband pourrait bien être remplacé par l'hon. M. Archambault; le nom de M. Fitzpatrick est de nouveau mentionné.

Le cardinal Lavigne a touché \$4,000 celui qui fera le meilleur roman sur l'expédition africaine, d'ici au 31 décembre 1891. On se rappelle que ce fut le roman "Le Case di Fovelle Tom" qui porta le plus fort coup à l'esclavage américain.

Actuellement le Canada n'exporte ni grains, ni fibres de lin, bien que l'Angleterre importe annuellement 200,000,000 livres de la première et 150,000,000 livres de la seconde de ses productions. Et on annonce que le gouvernement fédéral va prendre tous les moyens possibles d'encourager cette culture.

On vient de présenter à l'Académie des sciences de Paris un instrument d'optique qui permet de mesurer la pression du cœur sans autre peine que l'écrasement de la membrane. C'est un appareil à l'usage de l'ophtalmologiste. C'est un appareil à l'usage de l'ophtalmologiste.

Une dépêche de Washington nous annonce que le président Harrison a signé le "Meat Inspection Bill", c'est-à-dire la loi qui a trait à une inspection sanitaire des viandes salées pour l'exportation. On sait que cette loi autorise le président à décréter des répressives commerciales à l'égard des nations qui interdiraient pour cause d'insalubrité les viandes salées provenant des Etats-Unis.

L'Italie appréciée par un Italien, M. Merlino.
"Telles est l'Italie. Une nation trop vantée par les uns, mais aussi trop calomniée par les autres, jusqu'à présent connue à l'étranger par ses dettes, par ses impériaux d'opéra et par ses impériaux politiques, auxquels on fait toujours trop d'honneur, en leur attribuant une étincelle de l'âme du grand Machiavel.

"Jadis méprisée, mais aimée; aujourd'hui estimée, mais haïe."

L'HERALD de N. Y. appelle l'attention sur la campagne électorale qui s'ouvre, principalement dans les Etats de l'Ohio et de la Pennsylvanie, où le résultat de cette épreuve aura une influence exceptionnelle sur l'élection de 1892. Si le parti républicain est battu dans l'un ou l'autre de ces deux Etats, la réflexion de M. Harrison pourra être considérée comme irrévocablement compromise; et si le parti démocrate l'emporte dans l'un ou dans l'autre, la rentrée de M. Cleveland à la Maison Blanche est à peu près assurée.

Un Autrichien, le docteur Juvenemann, prétend avoir découvert un fluide qui, au moment de l'explosion du projectile qui le contient, se dégage à l'état de gaz, dont l'action, embrassant une zone très étendue, a pour effet de plonger dans le sommeil tous les êtres vivants.

Le docteur Juvenemann affirme que des régiments entiers pourraient être ainsi soudainement endormis pendant deux ou trois heures. On en profiterait pour les désarmer, et le but de la guerre serait, de cette façon, atteint sans effusion de sang, sans même que la santé des belligérents soit en souffrance, car l'inhalation du nouveau gaz ne déterminerait aucun accident permanent.

L'expansion de notre race

Un sincère ami du Canada, M. Rameau de Saint-Pierre, a entrepris, dit l'événement, de démontrer comment se sont opérés le développement et la répartition des Franco-Canadiens, dans l'Amérique Anglaise, de 1851 à 1881.

Ce travail exceptionnellement instructif figure dans la REVUE FRANÇAISE.

M. Rameau établit d'abord que dans les trente années qui se sont écoulées de 1851 à 1881 la population de quatre provinces, celles d'Ontario, de Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle Ecosse est montée de 2,312,919 qu'elle était à 4,044,060 âmes.

C'est une progression de soixante-quinze pour cent.

Si on décompose maintenant cette population pour savoir sur laquelle des deux nationalités du pays a porté la progression, on trouve que les Anglais se sont accrus de 75 pour 100 et les Français de 72 pour 100.

Cette infériorité dans l'accroissement de la race française est plutôt fictive que réelle. Que l'on tienne compte seulement du fait que les anglais sont les seuls à bénéficier de l'immigration européenne alors que les Canadiens-français fournissent un contingent énorme à l'immigration aux Etats-Unis et tout s'explique.

Au reste, la statistique—abstraction faite des recrues que nous fournissons à l'étranger—prouve surabondamment que l'immigration de notre race, déduite considérablement celle de la race anglaise. Il n'y a, pour s'en convaincre, qu'à consulter les tableaux—précisément préparés par M. Rameau. Ils parlent d'eux-mêmes.

PROVINCE D'ONTARIO

Table with 5 columns: Population, Anglais protestants, Anglais catholiques, Français protestants, Français catholiques. Rows for 1851, 1861, 1871, 1881.

On voit par ce tableau que la population totale de l'Ontario s'est accrue de 102 p. c. — Les Anglais protestants se sont accrus de 104 p. c. — Les Anglais catholiques de 54 p. c. — Les Canadiens-français catholiques de 288 p. c.

PROVINCE DE QUÉBEC

Table with 5 columns: Population, Anglais protestants, Français protestants, Français catholiques, Français catholiques. Rows for 1851, 1861, 1871, 1881.

On voit par ce tableau que la population totale s'est accrue de 66 p. c. — Les Anglais protestants de 71 p. c. — Les Français catholiques de 10 p. c. — Les Français catholiques de 156 p. c.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Table with 5 columns: Population, Français protestants, Français catholiques, Français catholiques, Français catholiques. Rows for 1851, 1861, 1871, 1881.

On voit par ce tableau que la population totale s'est accrue de 59 p. c. — Les protestants anglais se sont accrus de 56 p. c. — Que les catholiques anglais se sont accrus de 70 p. c. et les catholiques français de 73 p. c.

Ce travail de comparaison fait, M. Rameau conclut que c'est le catholique français, le Canadien, qui paraît être l'homme le plus solide, l'homme à venir du pays.

Dans toutes les provinces, c'est sur lui que repose principalement le progrès naturel de la population; c'est lui dont le progrès spécifique fournit partout la cote la plus élevée, soit dans son centre primitif, la province de Québec, soit encore dans les provinces anglaises, où pénètrent des excédents de la population.

Au moment où nous mettons sous presse nous apprenons que Mgr l'Archevêque d'Ottawa doit partir très prochainement pour Rome.

Il y avait hier vingt ans que la République française a été proclamée. Elle a subi bien des luttes, bien des crises; mais aujourd'hui elle est forte et attire de plus en plus à elle les gens modérés des partis réactionnaires. L'avenir est plein de promesses qui se réalisent.

M. Vest a proposé au Congrès de Washington l'entrée en franchise du bois scié ou buché, égarri ou simplement touché à l'herminette, en planches ou autres formes qui ne soient pas ce que l'on désigne par "manufacturé". Cette proposition a été rejetée. C'est le Canada qu'on a visé et qui est appelé à le plus souffrir.

Un des principaux commerçants de foins du district, dit l'ÉPÉVARD, nous a communiqué hier, une lettre qu'il venait de recevoir de Liverpool, dans laquelle l'un des agents d'une grande maison d'Angleterre lui dit que le Canada ne peut espérer d'écouler son foin à-bas vu que la récolte cette année a été bonne et qu'une grande partie de celle de l'an dernier n'a pas été vendue.

Depeches du Soir

(Service Spécial)
QUERRELE DE MENAGE
KANSAS CITY, 6 août.—John Sinks, fermier des environs de Salina, a tiré deux coups de revolver sur sa femme, sans toutefois l'atteindre, et celle-ci, ayant eu la présence d'esprit de se laisser tomber, comme si elle eût été blessée, son mari, croyant l'avoir tuée, s'est brûlé la cervelle.

LES DETROUSSEURS DE DILIGENCES
SAN FRANCISCO, 6 sept.—Un audacieux malfaiteur a arrêté samedi la nuit la diligence faisant le service de la poste entre Liegan et Sonoville (Californie), et s'est fait remettre, le revolver au poing, le coffre de la compagnie de messageries Wells Fargo, lequel se trouvait une somme considérable.

LETTRE ENCYCLOPÉDIQUE
ROME, 6 sept.—Le Pape est à préparer une lettre encyclopédique qui sera adressée à tous les évêques du monde et dans laquelle il traite la question du travail. Il parle avec approbation des efforts tentés par l'empereur Guillaume pour améliorer la condition des classes ouvrières. On s'attend à ce qu'il suggère l'idée d'une conférence internationale de catholiques, afin de considérer le bien-être des travailleurs de toutes classes.

ESCLAVES BLANCS
LONDRES, 6 sept.—Les autorités vont prendre des mesures pour mettre fin au trafic d'enfants entre l'Italie et l'Angleterre. On a découvert que des agents du chargement de l'importation des petits italiens du fond de la Calabre et autres parties recueillies de la "Belle Italie". A Londres, ces enfants sont vendus à vil prix, à la mendicité et au vice. L'acte pour la protection des enfants va mettre fin à cet état de choses lamentables.

ARBITRAGE INTERNATIONAL
WASHINGTON, 6 sept.—Le président a envoyé aujourd'hui au Congrès les recommandations de notre race, d'éprouver la conférence internationale avec une lettre du secrétaire d'Etat, qui dit que la conférence a adopté trois rapports. Le premier, recommandant un plan d'arbitrage pour le règlement des différends entre les nations américaines.

LES AVEUX DU DR. LALONDE
Comme nous l'avons laissé entendre hier soir, le Dr Lalonde, député de Vaudreuil, se considère dans de bien mauvais draps. On croit qu'il a pas fait, après la déposition préliminaire qu'il vient de donner en cour.

Dans ce témoignage il a déclaré qu'il avait payé personnellement la somme de \$122 de des électeurs, des cochers et des messagers et a admis qu'il avait fait certifier par son agent que ce montant était correct, quoique M. Corneille ne connaît rien des détails de l'affaire et ne sait pas si l'argent avait été dépensé légalement ou non.

Un détail intéressant: Le 27 mai il se rendit chez le maire H. Sauvé, de Sainte-Justine de Newton, et en présence de Mme Sauvé il lui demanda son appui.

Il refusa, dit le témoin dans lequel: "Ne vous inquiétez pas de moi dix piastres" lui demanda M. Corneille, avocat du pétitionnaire Brabant.

Le docteur avoue qu'il a vu les listes des électeurs, des cochers et des messagers et a admis qu'il avait fait certifier par son agent que ce montant était correct, quoique M. Corneille ne connaît rien des détails de l'affaire et ne sait pas si l'argent avait été dépensé légalement ou non.

Un détail intéressant: Le 27 mai il se rendit chez le maire H. Sauvé, de Sainte-Justine de Newton, et en présence de Mme Sauvé il lui demanda son appui.

Il refusa, dit le témoin dans lequel: "Ne vous inquiétez pas de moi dix piastres" lui demanda M. Corneille, avocat du pétitionnaire Brabant.

Le docteur avoue qu'il a vu les listes des électeurs, des cochers et des messagers et a admis qu'il avait fait certifier par son agent que ce montant était correct, quoique M. Corneille ne connaît rien des détails de l'affaire et ne sait pas si l'argent avait été dépensé légalement ou non.

Un détail intéressant: Le 27 mai il se rendit chez le maire H. Sauvé, de Sainte-Justine de Newton, et en présence de Mme Sauvé il lui demanda son appui.

Il refusa, dit le témoin dans lequel: "Ne vous inquiétez pas de moi dix piastres" lui demanda M. Corneille, avocat du pétitionnaire Brabant.

Le docteur avoue qu'il a vu les listes des électeurs, des cochers et des messagers et a admis qu'il avait fait certifier par son agent que ce montant était correct, quoique M. Corneille ne connaît rien des détails de l'affaire et ne sait pas si l'argent avait été dépensé légalement ou non.

Un détail intéressant: Le 27 mai il se rendit chez le maire H. Sauvé, de Sainte-Justine de Newton, et en présence de Mme Sauvé il lui demanda son appui.

Il refusa, dit le témoin dans lequel: "Ne vous inquiétez pas de moi dix piastres" lui demanda M. Corneille, avocat du pétitionnaire Brabant.

Le docteur avoue qu'il a vu les listes des électeurs, des cochers et des messagers et a admis qu'il avait fait certifier par son agent que ce montant était correct, quoique M. Corneille ne connaît rien des détails de l'affaire et ne sait pas si l'argent avait été dépensé légalement ou non.

Un détail intéressant: Le 27 mai il se rendit chez le maire H. Sauvé, de Sainte-Justine de Newton, et en présence de Mme Sauvé il lui demanda son appui.

Il refusa, dit le témoin dans lequel: "Ne vous inquiétez pas de moi dix piastres" lui demanda M. Corneille, avocat du pétitionnaire Brabant.

Le docteur avoue qu'il a vu les listes des électeurs, des cochers et des messagers et a admis qu'il avait fait certifier par son agent que ce montant était correct, quoique M. Corneille ne connaît rien des détails de l'affaire et ne sait pas si l'argent avait été dépensé légalement ou non.

Un détail intéressant: Le 27 mai il se rendit chez le maire H. Sauvé, de Sainte-Justine de Newton, et en présence de Mme Sauvé il lui demanda son appui.

Il refusa, dit le témoin dans lequel: "Ne vous inquiétez pas de moi dix piastres" lui demanda M. Corneille, avocat du pétitionnaire Brabant.

Le docteur avoue qu'il a vu les listes des électeurs, des cochers et des messagers et a admis qu'il avait fait certifier par son agent que ce montant était correct, quoique M. Corneille ne connaît rien des détails de l'affaire et ne sait pas si l'argent avait été dépensé légalement ou non.

Un détail intéressant: Le 27 mai il se rendit chez le maire H. Sauvé, de Sainte-Justine de Newton, et en présence de Mme Sauvé il lui demanda son appui.

Il refusa, dit le témoin dans lequel: "Ne vous inquiétez pas de moi dix piastres" lui demanda M. Corneille, avocat du pétitionnaire Brabant.

Le docteur avoue qu'il a vu les listes des électeurs, des cochers et des messagers et a admis qu'il avait fait certifier par son agent que ce montant était correct, quoique M. Corneille ne connaît rien des détails de l'affaire et ne sait pas si l'argent avait été dépensé légalement ou non.

Un détail intéressant: Le 27 mai il se rendit chez le maire H. Sauvé, de Sainte-Justine de Newton, et en présence de Mme Sauvé il lui demanda son appui.

Il refusa, dit le témoin dans lequel: "Ne vous inquiétez pas de moi dix piastres" lui demanda M. Corneille, avocat du pétitionnaire Brabant.

Le docteur avoue qu'il a vu les listes des électeurs, des cochers et des messagers et a admis qu'il avait fait certifier par son agent que ce montant était correct, quoique M. Corneille ne connaît rien des détails de l'affaire et ne sait pas si l'argent avait été dépensé légalement ou non.

Un détail intéressant: Le 27 mai il se rendit chez le maire H. Sauvé, de Sainte-Justine de Newton, et en présence de Mme Sauvé il lui demanda son appui.

Il refusa, dit le témoin dans lequel: "Ne vous inquiétez pas de moi dix piastres" lui demanda M. Corneille, avocat du pétitionnaire Brabant.

Accident

Vers midi un enfant de 14 ans, fils de M. Dionne de la rue Water, a failli se tuer à l'imprimerie du gouvernement. Il venait de porter le dîner à un parent qui y travaillait à un étage, quand il mit le pied sur une des grandes vitres placées dans le plancher pour jeter un peu de lumière au premier étage. Il passa à travers et alla frapper de la tête le plancher en dessous, à une distance de près de 25 pieds. On manda en toute hâte le Dr St Jean qui fit recueillir les sens évanouis de l'enfant et pansa ses blessures. Si elle se déclare, il ne répond rien.

Il nous semble que la plus élémentaire des précautions de sécurité devraient être prises dans des ateliers où se meuvent des centaines de personnes.

LES AVEUX DU DR. LALONDE
Comme nous l'avons laissé entendre hier soir, le Dr Lalonde, député de Vaudreuil, se considère dans de bien mauvais draps. On croit qu'il a pas fait, après la déposition préliminaire qu'il vient de donner en cour.

Dans ce témoignage il a déclaré qu'il avait payé personnellement la somme de \$122 de des électeurs, des cochers et des messagers et a admis qu'il avait fait certifier par son agent que ce montant était correct, quoique M. Corneille ne connaît rien des détails de l'affaire et ne sait pas si l'argent avait été dépensé légalement ou non.

Un détail intéressant: Le 27 mai il se rendit chez le maire H. Sauvé, de Sainte-Justine de Newton, et en présence de Mme Sauvé il lui demanda son appui.

Il refusa, dit le témoin dans lequel: "Ne vous inquiétez pas de moi dix piastres" lui demanda M. Corneille, avocat du pétitionnaire Brabant.

Le docteur avoue qu'il a vu les listes des électeurs, des cochers et des messagers et a admis qu'il avait fait certifier par son agent que ce montant était correct, quoique M. Corneille ne connaît rien des détails de l'affaire et ne sait pas si l'argent avait été dépensé légalement ou non.

Un détail intéressant: Le 27 mai il se rendit chez le maire H. Sauvé, de Sainte-Justine de Newton, et en présence de Mme Sauvé il lui demanda son appui.

Il refusa, dit le témoin dans lequel: "Ne vous inquiétez pas de moi dix piastres" lui demanda M. Corneille, avocat du pétitionnaire Brabant.

Le docteur avoue qu'il a vu les listes des électeurs, des cochers et des messagers et a admis qu'il avait fait certifier par son agent que ce montant était correct, quoique M. Corneille ne connaît rien des détails de l'affaire et ne sait pas si l'argent avait été dépensé légalement ou non.

Un détail intéressant: Le 27 mai il se rendit chez le maire H. Sauvé, de Sainte-Justine de Newton, et en présence de Mme Sauvé il lui demanda son appui.

Il refusa, dit le témoin dans lequel: "Ne vous inquiétez pas de moi dix piastres" lui demanda M. Corneille, avocat du pétitionnaire Brabant.

Le docteur avoue qu'il a vu les listes des électeurs, des cochers et des messagers et a admis qu'il avait fait certifier par son agent que ce montant était correct, quoique M. Corneille ne connaît rien des détails de l'affaire et ne sait pas si l'argent avait été dépensé légalement ou non.

Un détail intéressant: Le 27 mai il se rendit chez le maire H. Sauvé, de Sainte-Justine de Newton, et en présence de Mme Sauvé il lui demanda son appui.

Il refusa, dit le témoin dans lequel: "Ne vous inquiétez pas de moi dix piastres" lui demanda M. Corneille, avocat du pétitionnaire Brabant.

Le docteur avoue qu'il a vu les listes des électeurs, des cochers et des messagers et a admis qu'il avait fait certifier par son agent que ce montant était correct, quoique M. Corneille ne connaît rien des détails de l'affaire et ne sait pas si l'argent avait été dépensé légalement ou non.

Un détail intéressant: Le 27 mai il se rendit chez le maire H. Sauvé, de Sainte-Justine de Newton, et en présence de Mme Sauvé il lui demanda son appui.

Il refusa, dit le témoin dans lequel: "Ne vous inquiétez pas de moi dix piastres" lui demanda M. Corneille, avocat du pétitionnaire Brabant.

Le docteur avoue qu'il a vu les listes des électeurs, des cochers et des messagers et a admis qu'il avait fait certifier par son agent que ce montant était correct, quoique M. Corneille ne connaît rien des détails de l'affaire et ne sait pas si l'argent avait été dépensé légalement ou non.

Un détail intéressant: Le 27 mai il se rendit chez le maire H. Sauvé, de Sainte-Justine de Newton, et en présence de Mme Sauvé il lui demanda son appui.

Il refusa, dit le témoin dans lequel: "Ne vous inquiétez pas de moi dix piastres" lui demanda M. Corneille, avocat du pétitionnaire Brabant.

Le docteur avoue qu'il a vu les listes des électeurs, des cochers et des messagers et a admis qu'il avait fait certifier par son agent que ce montant était correct, quoique M. Corneille ne connaît rien des détails de l'affaire et ne sait pas si l'argent avait été dépensé légalement ou non.

Un détail intéressant: Le 27 mai il se rendit chez le maire H. Sauvé, de Sainte-Justine de Newton, et en présence de Mme Sauvé il lui demanda son appui.

Il refusa, dit le témoin dans lequel: "Ne vous inquiétez pas de moi dix piastres" lui demanda M. Corneille, avocat du pétitionnaire Brabant.

Le docteur avoue qu'il a vu les listes des électeurs, des cochers et des messagers et a admis qu'il avait fait certifier par son agent que ce montant était correct, quoique M. Corneille ne connaît rien des détails de l'affaire et ne sait pas si l'argent avait été dépensé légalement ou non.

Un détail intéressant: Le 27 mai il se rendit chez le maire H. Sauvé, de Sainte-Justine de Newton, et en présence de Mme Sauvé il lui demanda son appui.

Il refusa, dit le témoin dans lequel: "Ne vous inquiétez pas de moi dix piastres" lui demanda M. Corneille, avocat du pétitionnaire Brabant.

Le docteur avoue qu'il a vu les listes des électeurs, des cochers et des messagers et a admis qu'il avait fait certifier par son agent que ce montant était correct, quoique M. Corneille ne connaît rien des détails de l'affaire et ne sait pas si l'argent avait été dépensé légalement ou non.

Un détail intéressant: Le 27 mai il se rendit chez le maire H. Sauvé, de Sainte-Justine de Newton, et en présence de Mme Sauvé il lui demanda son appui.

Il refusa, dit le témoin dans lequel: "Ne vous inquiétez pas de moi dix piastres" lui demanda M. Corneille, avocat du pétitionnaire Brabant.

Le docteur avoue qu'il a vu les listes des électeurs, des cochers et des messagers et a admis qu'il avait fait certifier par son agent que ce montant était correct, quoique M. Corneille ne connaît rien des détails de l'affaire et ne sait pas si l'argent avait été dépensé légalement ou non.

Un détail intéressant: Le 27 mai il se rendit chez le maire H. Sauvé, de Sainte-Justine de Newton, et en présence de Mme Sauvé il lui demanda son appui.

Il refusa, dit le témoin dans lequel: "Ne vous inquiétez pas de moi dix piastres" lui demanda M. Corneille, avocat du pétitionnaire Brabant.

Hose

(BOYAUX)
\$5.50 pour 50 pieds
\$7.00 pour 50 pieds
\$7.50 pour 50 pieds
\$9.00 pour 50 pieds
\$11.00 pour 50 pieds

y compris les accouplements et le bout. Cette semaine nous ferons une réduction de 10 pour cent sur les prix.

E. G. LAVERDURE & CIE., Christian & Cie.

Commerçants de Charbon.

BASSIN DU CANAL. En dehors du Canal. Adressez-vous aux commandes C. Christian, Agent, Nicolet House, Little Sussex Street, Ottawa.

LES AVEUX DU DR. LALONDE
Comme nous l'avons laissé entendre hier soir, le Dr Lalonde, député de Vaudreuil, se considère dans de bien mauvais draps. On croit qu'il a pas fait, après la déposition préliminaire qu'il vient de donner en cour.

Dans ce témoignage il a déclaré qu'il avait payé personnellement la somme de \$122 de des électeurs, des cochers et des messagers et a admis qu'il avait fait certifier par son agent que ce montant était correct, quoique M. Corneille ne connaît rien des détails de l'affaire et ne sait pas si l'argent avait été dépensé légalement ou non.

Un détail intéressant: Le 27 mai il se rendit chez le maire H. Sauvé, de Sainte-Justine de Newton, et en présence de Mme Sauvé il lui demanda son appui.

Il refusa, dit le témoin dans lequel: "Ne vous inquiétez pas de moi dix piastres" lui demanda M. Corneille, avocat du pétitionnaire Brabant.

Le docteur avoue qu'il a vu les listes des électeurs, des cochers et des messagers et a admis qu'il avait fait certifier par son agent que ce montant était correct, quoique M. Corneille ne connaît rien des détails de l'affaire et ne sait pas si l'argent avait été dépensé légalement ou non.

Un détail intéressant: Le 27 mai il se rendit chez le maire H. Sauvé, de Sainte-Justine de Newton, et en présence de Mme Sauvé il lui demanda son appui.

Il refusa, dit le témoin dans lequel: "Ne vous inquiétez pas de moi dix piastres" lui demanda M. Corneille, avocat du pétitionnaire Brabant.

Le docteur avoue qu'il a vu les listes des électeurs, des cochers et des messagers et a admis qu'il avait fait certifier par son agent que ce montant était correct, quoique M. Corneille ne connaît rien des détails de l'affaire et ne sait pas si l'argent avait été dépensé légalement ou non.

Un détail intéressant: Le 27 mai il se rendit chez le maire H. Sauvé, de Sainte-Justine de Newton, et en présence de Mme Sauvé il lui demanda son appui.

Il refusa, dit le témoin dans lequel: "Ne vous inquiétez pas de moi dix piastres" lui demanda M. Corneille, avocat du pétitionnaire Brabant.

Le docteur avoue qu'il a vu les listes des électeurs, des cochers et des messagers et a admis qu'il avait fait certifier par son agent que ce montant était correct, quoique M. Corneille ne connaît rien des détails de l'affaire et ne sait pas si l'argent avait été dépensé légalement ou non.

Un détail intéressant: Le 27 mai il se rendit chez le maire H. Sauvé, de Sainte-Justine de Newton, et en présence de Mme Sauvé il lui demanda son appui.

Il refusa, dit le témoin dans lequel: "Ne vous inquiétez pas de moi dix piastres" lui demanda M. Corneille, avocat du pétitionnaire Brabant.

Le docteur avoue qu'il a vu les listes des électeurs, des cochers et des messagers et a admis qu'il avait fait certifier par son agent que ce montant était correct, quoique M. Corneille ne connaît rien des détails de l'affaire et ne sait pas si l'argent avait été dépensé légalement ou non.

Un détail intéressant: Le 27 mai il se rendit chez le maire H. Sauvé, de Sainte-Justine de Newton, et en présence de Mme Sauvé il lui demanda son appui.

Il refusa, dit le témoin dans lequel: "Ne vous inquiétez pas de moi dix piastres" lui demanda M. Corneille, avocat du pétitionnaire Brabant.

Le docteur avoue qu'il a vu les listes des électeurs, des cochers et des messagers et a admis qu'il avait fait certifier par son agent que ce montant était correct, quoique M. Corneille ne connaît rien des détails de l'affaire et ne sait pas si l'argent avait été dépensé légalement ou non.

Un détail intéressant: Le 27 mai il se rendit chez le maire H. Sauvé, de Sainte-Justine de Newton, et en présence de Mme Sauvé il lui demanda son appui.

Il refusa, dit le témoin dans lequel: "Ne vous inquiétez pas de moi dix piastres" lui demanda M. Corneille, avocat du pétitionnaire Brabant.

Le docteur avoue qu'il a vu les listes des électeurs, des cochers et des messagers et a admis qu'il avait fait certifier par son agent que ce montant était correct, quoique M. Corneille ne connaît rien des détails de l'affaire et ne sait pas si l'argent avait été dépensé légalement ou non.